

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut de recherche et d'histoire des textes
(IRHT)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Carmen Cardelle de Hartmann,
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut de recherche et d'histoire des textes
Acronyme de l'unité :	IRHT
Label demandé :	UPR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	841
Nom du directeur (2018-2019) :	M. François BOUGARD
Nom du porteur de projet (2020-2024) :	M. François BOUGARD
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	-

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Carmen CARDELLE de HARTMANN, Université de Zurich, Suisse
Experts :	M ^{me} Marie BOUHAÏK, CNRS (représentante du CoNRS)
	M ^{me} Cécile CABY, Université Lyon II
	M. Andreas KAPLONY, Ludwig-Maximilians-Universität München, Allemagne
	M ^{me} Marilena MANIACI, Université de Cassino, Italie
	M. Yann POTIN, Archives nationales
	M. Benoît-Michel TOCK, Université de Strasbourg
	M. Richard WALTER, CNRS-ENS (personnel d'appui à la recherche)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Anne SIMONIN

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Stéphane BOURDIN, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IRHT a été créé en 1937 et intégré au CNRS lors de la création de ce dernier en 1939. Il est l'une des deux Unités Propres de Recherche (UPR 841) de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS).

L'IRHT compte aujourd'hui treize sections d'étude, dont les contours sont liés soit à un champ linguistique (arabe ; hébreu ; latin ; romane, oc et oïl ; grec, copte et syriaque), soit à un champ disciplinaire (diplomatique ; codicologie, bibliothèque et héraldique ; paléographie ; lexicographie latine, manuscrits enluminés), ou encore thématique (humanisme). Composent également l'unité un pôle numérique et un pôle interdisciplinaire « Sciences du Quadrivium », regroupant les quatre arts libéraux à caractère mathématique, (arithmétique, astronomie, géométrie, musique) et abritant donc la section de musicologie de l'IRHT. Le Quadrivium a aussi pour fonction de favoriser les échanges entre le campus du CNRS à Orléans et l'Université d'Orléans.

En effet, l'IRHT est réparti sur cinq sites : le siège principal, 40 avenue d'Iéna, 75116 Paris (« site Félix Grat ») ; le Collège Sainte-Barbe (section arabe et section grecque et de l'Orient chrétien) ; l'Institut de France (section de lexicographie latine) ; Sorbonne Université (section de papyrologie) et le campus du CNRS à Orléans-La Source (« site Augustin Thierry », pôle des sciences du quadrivium et pôle numérique).

2018-2019 est le dernier exercice sur site du site Félix Grat qui, à partir de 2019, emménage sur le nouveau Campus Condorcet.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. François BOUGARD (directeur), M. Bruno BON (sous-directeur).

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS5_2 : Langues étrangères et Civilisations

SHS5_4 : Philosophie, Sciences des religions, Théologie

SHS6_1 : Histoire

SHS6_2 : Histoire de l'art

SHS6_3 : Archéologie

DOMAINE D'ACTIVITÉ

La mission scientifique de l'IRHT, lors de sa création en 1937, était celle de « la transmission écrite de la pensée humaine », ce qui, aujourd'hui encore, permet de décrire à grands traits la variété des activités de recherche que rassemble l'IRHT et qui s'illustrent tant dans l'étude du support matériel des textes et des images (papyri, manuscrits médiévaux, chartes, imprimés), que dans celle de leur transmission (histoire des textes et des bibliothèques), que par leur édition critique et l'analyse de leur contenu (avec un pôle « Sciences du quadrivium » qui s'attache plus particulièrement à).

L'IRHT a pour champ de recherche les langues de culture du pourtour de la Méditerranée, de l'Antiquité au Moyen-Âge, telles le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, les langues d'oc et d'oïl mais aussi les langues de l'Orient chrétiens (le syriaque, le copte).

Sur le socle de ces savoirs érudits, l'IRHT a très tôt greffé le développement des humanités numériques, ce qui fait aujourd'hui de l'UPR une unité d'expertise et de référence en matière de numérisation de manuscrits et des imprimés, de logiciels originaux, et de bases de données tant au niveau national qu'international.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	IRHT	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	11	0
Maîtres de conférences et assimilés	4	0
Directeurs de recherche et assimilés	10	9
Chargés de recherche et assimilés	18	20
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	32	33
Sous-total personnels permanents en activité	75	62
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	12	
<i>dont doctorants</i>	1	
Autres personnels non titulaires	23	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	37	
Total personnels	112	62

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'IRHT joue depuis longtemps un rôle unique et reconnu dans l'étude des textes médiévaux et de l'analyse de la variété de leurs matérialisations écrites dans les cultures de l'Occident et de la Méditerranée, en France et sur le plan international.

Son activité s'exprime par une multitude de projets dans les domaines de la recherche et de la documentation et est soutenue par des financements nationaux et européens, souvent développés en partenariat avec des grands établissements de conservation, des équipes universitaires et des institutions d'enseignement supérieur. L'IRHT a su réussir son passage à la culture de projet (30 % de taux de réussite à l'Agence Nationale de la Recherche pour 14 % au niveau national ; 4 European Council Grant en cours et 3 déposés, par exemple) et a intensifié, grâce au montage de projets, ses réseaux nationaux et internationaux.

Dans l'accomplissement de sa mission d'étude des traces des sociétés anciennes occidentales et orientales, l'IRHT fait preuve d'une attention essentielle à la formation de jeunes érudits (doctorat et post-doctorat), et à la dissémination des résultats auprès de la communauté des chercheurs et du grand public cultivé.

Ayant bien négocié le virage des humanités numériques, l'IRHT est devenu producteur de sources (bases de données) contribuant à réorganiser et à rendre accessible à tous un patrimoine écrit qui, sans cela, serait réservé exclusivement à des spécialistes.

Déménager, dans un avenir proche (2019), sur le Campus Condorcet induit un changement profond dans la culture de travail et le rapport aux sources documentaires des membres de l'IRHT qui devront désormais intégrer dans leur mode de fonctionnement le Grand Equipement Documentaire. Cette mutation des conditions de travail s'accompagne de l'ouverture de nouvelles perspectives scientifiques permettant, par exemple, d'envisager des partenariats diversifiés et intensifiés avec le Centre Jean Mabillon (École des Chartes) ou l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), appelés eux aussi à s'installer sur le campus Condorcet. L'installation réussie à Condorcet représente donc pour l'IRHT un enjeu scientifique majeur, tant au plan national qu'international.

Bénéficiant d'un statut juridique d'Unité Propre de Recherche, l'IRHT est globalement bien armé pour affronter les défis des années prochaines si l'unité se voit confortée et légitimée, malgré les perturbations inévitables liées au déménagement, l'enjeu essentiel réside dans sa capacité de l'unité à assurer la continuité des services offerts (en améliorant l'interopérabilité des réalisations numériques) et la spécificité de sa mission scientifique. Dans un contexte de difficile maintien, voire de baisse des moyens humains, il appartiendra à l'IRHT de définir des priorités scientifiques claires, parmi lesquelles le renforcement du pôle numérique.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

